

FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Unipan®Vienno

Identification produit	
Code article:	300514
Description:	Adjuvant de panification en poudre
Application:	Pour tous les produits de luxe
Dosage ^a :	2 – 4 % sur le poids de la farine
Propriétés physiques:	Poudre

Conditionnement

Emballage:	Sac kraft, doublé polyéthylène
Volume/ poids:	25 kg
DLUO:	12 mois à partir de la date de fabrication
Conditions de stockage :	En emballage fermé, dans un endroit sec et frais

Ingrédients

Sucre, perméat de lactosérum [lait] , farine de blé, farine de soja, matière grasse végétale (palme) , agent de traitement de la farine : E300, enzymes

formations Nu	tritionnelles	% ^b		
Matières sèches:		95,0		
N.4 - 1: \	Animales:	0		
Matières grasses:	Végétales:	7,4		
	Dont saturées:	2,9		
	Dont mono-insaturées:	3,,5		
	Dont polyinsaturées:	1,1		
	Dont acides gras trans:	<0,1		
Glucides:		76,5		
	Dont sucres:	62,3		
	Dont polyols:	0		
	Dont amidon (autres glucides):	14,2		
Fibres:		2,4		
	Dont inuline:	0		
Protéines:	Animales:	1,2		
	Végétales:	7,0		
Sel (calculé sur la quantité totale de sodium) Acides organiques:		0,6		
		0		
Sodium (mg/100g):		238,8		
Energie pour 100 g		1740 kJ	414 kcal	

 Code document:
 Révision: 5
 Page 1 sur 4

 PDS- AB Mauri BeFr 0300514-5
 Date: 2016 -04 -06

^a Le dosage exacte dépend de l'application, la recette, la méthode et des conditions de travail. Pour cette raison, le dosage doit être déterminé par un test de panification.

b Valeurs calculées sur la base des données matières premières.



FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Unipan®Vienno

	rmations allergènes que définies dans l' Annexe II la règlementation européenne 1169/2011				
	gènes UE				
1	Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales contenant du gluten	+			
	ie: froment, seigle, orge, avoine, blé (épeautre et blé de khorasan compris) et leurs variétés hybrides)				
2	Crustacés et produits à base de crustacés	1			
3	Œufs et produits à base d'œufs	-			
4	Poissons et produits à base de poissons	1			
5	Arachides et produits à base d'arachides	1			
6	Soja et produits à base de soja	+			
7	Lait et produits laitiers contenant du lactose	+			
8	Fruits à coque et produits dérivés (ie: amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix de para, pistaches, noix de macadamia et du queensland)	1			
9	Céleri et produits à base de céleri	-			
10	Moutarde et produits à base de moutarde	-			
11	Graines de sésame et produits à base de sésame	1			
12	Sulfites et dioxides de souffre (E220-E228) > 10 mg/kg ou 10 mg/l	-			
13	Lupin et produits à base de lupin	1			
14	Mollusques et produits à base de mollusques	1			
Autr	es ingrédients ou allergènes potentiellement préoccupants				
La	ctose	+			
Ca	cao	1			
Gli	utamate (E620 – E625)	-			
Via	Viande de poulet				
Co	Coriandre				
Ma	Maïs				
Lé	Légumineuses				
Во	Bœuf				
Ро	Porc				
Ca	rotte	-			

- + Le produit contient l'allergène de manière intentionnelle.
- Le produit ne contient pas l'allergène mais l'allergène peut être présent par contamination croisée.
- 1 Allergène non présent sur le site.

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0300514-5 Révision: 5 Date: 2016 -04 -06 Page 2 sur 4



Adresse: Code postal Téléphone: Fax:

e-mail:

Industriepark 2 d 9820 Merelbeke +32 (0)9 232 46 18 +32 (0)9 383 05 11

info.be@abmauri.com Internet: www.abmauri.be

FICHE TECHNIQUE

PRODUIT: Unipan®Vienno

Non OGM / Informations OGM

Déclaration d'ingrédients génétiquement modifiés:

AB Mauri Belgium N.V. a pris acte des règlements publiés au journal officiel de la communauté européenne:

- REGLEMENT Nº 1829/2003/CE du Parlement Européen et du Conseil Européen du 22 Septembre 2003 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.
- REGLEMENT Nº 1830/2003/CE du Parlement Européen et du Conseil Européen du 22 Septembre 2003 concernant la traçabilité et l'étiquetage des organismes génétiquement modifies et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale, produits à partir d'organismes génétiquement modifiés et la directive d'amendement 2001/18/CE

Et leurs conséquences.

Concernant le produit mentionné dans cette fiche technique, nous pouvons vous informer que conformément à la législation:

- Il contient moins de 0.9% de matières premières OGM provenant d'OGM autorisés et moins de 0.5% de matières premières OGM non autorisées qui ont reçu un avis favorable;
- Il peut contenir des enzymes (cf. liste d'ingrédients) issues de source OGM, mais cette matière première est exempte de déclaration selon la règlementation OGM mentionnée ci-dessus^{1,2};
- Tous les autres ingrédients sont issus de matières premières conventionnelles;
- Le produit fini de l'utilisateur (du produit tel qu'il est mentionné dans cette fiche technique) n'est pas soumis à la règlementation sur l'étiquetage.

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0300514-5

Révision: 5 Date: 2016 -04 -06 Page 3 sur 4



FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Unipan®Vienno

Formulation produit						
Matières premières		%	Pays d'origine			
			Règlement (EU) 1169/2011	Informations additionnelles sur l'origine géographique		
Sucre	:	30 - 35	Pays-Bas, Royaume-Uni			
Permeat de lactosérum [lait]	:	25 - 30	Royaume-Uni	Pays-Bas, Allemagne		
Farine de blé	:	15 - 20	Belgique, Pays-Bas, Allemagne			
Farine de soja	1:	9 - 10	Pays-Bas, Royaume-Uni	Canada		
Matière grasse végétale (palme)	:	4 - 5	Pays-Bas	Malaisie, Indonésie		
Agent de traitement de la farine : E300	:	<1	Chine			
Enzymes	:	<1	Pays-Bas, Danemark, France			
	:					
	:					
	:					
	:					
	:					
	:					

Les informations ci-dessus sont fournies pour permettre la déclaration d'étiquetage quantitative et d'origine des ingrédients présents dans vos produits.

Veillez s'il vous plait à traiter ces données avec confidentialité.

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0300514-5 Révision: 5 Date: 2016 -04 -06 Page 4 sur 4